

## ARGUS DE L'INNOVATION MUTUALISTE ET PARITAIRE

Les initiatives des entreprises sociales récompensées !

01/12/2022 - PARIS

### Pourquoi participer à cet événement

- Une 13ème édition mettant à l'honneur les mutuelles du Code de la Mutualité et les institutions de prévoyance
- Les initiatives des entreprises sociales récompensées dans 5 catégories
- Une remise de trophée en présence de 150 personnalités du marché
- Un jury composé de professionnels reconnus du secteur

Remise de trophée animée par : François Limoge, rédacteur en chef de L'Argus de l'assurance

### CATÉGORIES

#### Responsabilité sociétale et environnementale

- Cette catégorie récompense une initiative exemplaire en termes de développement durable intégrant les préoccupations environnementales, sociales et économiques. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : le niveau de mobilisation, la gouvernance, la pérennité de l'action, les résultats obtenus notamment en termes d'évolution des comportements, les impacts sur le cadre de vie et sur l'environnement.

#### Qualité de service et relation adhérents

- Cette catégorie récompense la qualité de service, quel que soit le canal de contact ou le lieu d'accueil, et les actions innovantes envers les adhérents, sociétaires, entreprises ou branches, pour leur apporter le meilleur service. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'évaluation de la satisfaction interne et externe du service, la simplicité d'accès aux services, la création de lien social entre l'organisme et la population ciblée et les retombées des opérations.

#### Prévention des risques

- Cette catégorie récompense une initiative innovante en matière d'éducation, de prévention santé, des accidents domestiques, d'accompagnement du vieillissement... Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'évaluation du risque, l'évolution des comportements et la baisse de la sinistralité.

#### Nouvelles technologies

- Cette catégorie récompense une initiative innovante en matière d'utilisation des nouvelles technologies dans des domaines variés. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'originalité de l'initiative, son intérêt général et son utilité sociale, son approche sociologique et éthique, sa pérennité et sa pertinence technique.

#### Initiative de proximité locale

- Cette catégorie récompense une initiative innovante de portée locale, régionale ou s'adressant à une population ciblée. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : son intérêt général, son utilité sociale, la réactivité et l'adaptabilité de l'organisme dans une situation précise.

## Gestion des ressources humaines

■ Cette catégorie récompense une initiative innovante dans le secteur des ressources humaines, et qui a mis en place des pratiques ou des outils ayant permis une transformation novatrice et pérenne. Le jury s'attachera plus particulièrement aux critères suivants pour l'évaluation des dossiers : l'originalité du projet, sa pertinence et son efficacité face à une problématique RH, la pérennité de l'action et l'avancée pour l'entreprise qui l'a mise en place.

---

### Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

---

### Qui participe à cet événement

■ Mutuelles du Code de la Mutualité, Mutuelles d'assurance, Institutions de prévoyance